

ETUDIANTS
2011
2013



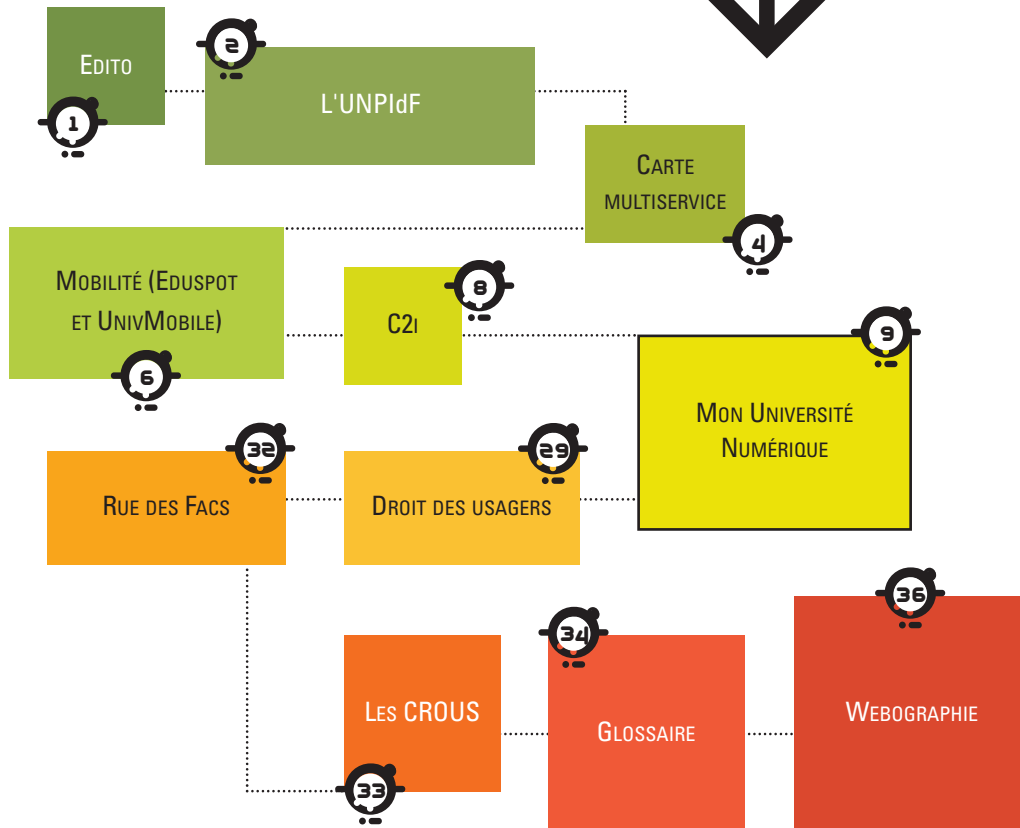
Guide des Usages du Numérique

.....
Votre ENT, vos services numériques, vos accès Wifi...





Sommaire



Édito

Depuis maintenant quatre ans, l'UNPIdF (l'Université Numérique Paris Île-de-France) vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique**.

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)...

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Diffusés depuis 2008 à 800 000 exemplaires auprès des étudiants des 17 universités de Paris Île-de-France, ces livrets vous permettent aussi de découvrir les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : gun@unpidf.fr

Le Directoire de l'UNPIdF





L'Université Numérique Paris Île-de-France



Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE), le PRES Paris Est et les CROUS de Paris, Créteil et Versailles.

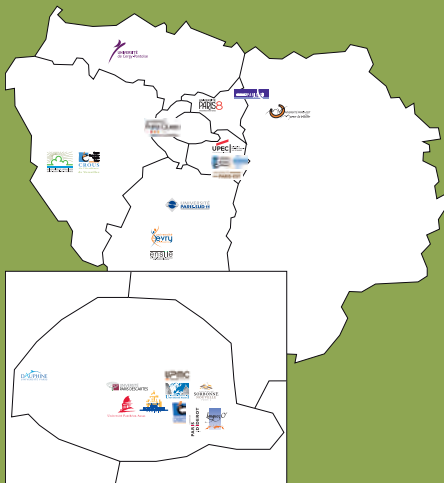
Des partenaires

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur. Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte

multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 23 établissements, l'UNPIdF représente un public de 400 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.



Les missions de l'UNPIdF

- accompagner les établissements universitaires de Paris et de l'Île-de-France dans leur politique de développement du numérique ;
- faciliter la démultiplication des dispositifs et services numériques des établissements en optimisant les moyens et les ressources ;
- impulser de nouveaux services pour suivre les évolutions technologiques ;
- accompagner les étudiants et les personnels dans leur démarche d'appropriation des outils et services numériques.

Quelques exemples d'actions mises en place

- soutien au déploiement des ENT ;
- généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;
- déploiement des bornes Wifi ;
- accès simplifié au Wifi avec Eduspot
- développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;
- ouverture de centres de formation dédiés aux enseignants et personnels BIATOSS pour intégrer le numérique dans la pédagogie et développer ses usages ;
- développement de services numériques (podcast, Rue des Facs, webvisioconférence...)





Votre carte étudiant multiservice

Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice. C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.

À la rentrée 2011, plus de 300 000 étudiants de Paris et d'Île-de-France auront reçu la carte multiservice. Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

Votre passeport étudiant

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

Un porte-monnaie électronique

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du CROUS : restaurants universitaires, cafétérias...
- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

Et de nombreux services offerts ou en perspectives

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...);
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.)
- ... et bien d'autres usages, encore à inventer ! (associations étudiantes, billettique ...)

Votre carte en 5 questions

Comment fonctionne-t-elle ?

Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

Comment la charger ?

Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de rechargement Moneo dans :

- les halls des restos U ;
- les agences bancaires ;
- les bureaux de poste ;
- les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.

Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

Quelle somme maximum peut-elle contenir ? Quel montant maximum peut-on payer ?

Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €



IMPORTANT : Votre carte est valable trois ans **NE LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE** ! A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !

Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?

Vous devez rapidement prendre contact avec le **guichet unique carte multiservice** de votre université ; retrouvez ses coordonnées sur le site : <http://universitenumérique-paris-idf.fr/carte>

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?

Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■





Mobilité



Portail EduSpot

Le portail captif EduSpot vous permet de bénéficier, dans toutes les universités de la région Paris Île-de-France, d'un accès sans fil à Internet, avec l'identifiant et le mot de passe du compte de votre établissement d'origine.



Etudiez mobile...

Le réseau Wifi EduSpot vous redirigera vers le portail EduSpot, qui vous offrira alors deux possibilités : l'authentification du site sur lequel vous trouvez, ou le choix d'une liste dans laquelle vous pourrez retrouver votre établissement.

La présence du service dans les établissements est indiquée sous la forme d'affiches et autocollants EduSpot ■



La mobilité au service

... selon vos besoins !



Transport

Université

de l'enseignement et de la recherche.

Portail UnivMobile

En 3G ou en WiFi sur votre smartphone, vous avez accès au portail UnivMobile qui regroupe les services mobiles de votre établissement :

- Actualités
- Catalogue SUDOC (recherche bibliographique)
- Géocampus (géolocalisation de points d'intérêt universitaires et de vie étudiante)
- ENT Mobile
- ...

Le service est disponible sur m.univmobile.fr sur l'AppStore et bientôt sur Android ■





Le Certificat Informatique et Internet

Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST...

Le C2i1 s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve pratique sur machine et une épreuve théorique sous forme de QCM. Pour plus d'informations : <http://c2i.education.fr>. Toutes les universités de l'UNR proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

Le C2i permet à l'étudiant :

- de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;
- d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;

- de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours (IUFM...).

Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

Les C2i Niveau 2

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.

Les différents C2i2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e métiers de l'enseignement, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2imi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. A noter que le C2i2e devient obligatoire pour les enseignants stagiaires à partir de la rentrée 2012 ■

Mon université numérique

L'inauguration du nouveau site de l'université en janvier 2011 a marqué le lancement de la mise en ligne d'une série de nouveaux services et ressources numériques qui viennent progressivement enrichir les outils d'information existants de Paris 8.

Les objectifs principaux de ces évolutions sont de favoriser la réussite de vos études et de vous accompagner dans votre vie universitaire en vous permettant notamment d'accéder en ligne à des ressources pédagogiques et documentaires, d'être informé de l'actualité administrative, scientifique, culturelle et sportive de l'établissement, de disposer de matériels informatiques en libre-service, de vous connecter au réseau sans fil sur le campus...

Ce guide vous présente une partie de l'offre numérique de l'université. Certains services verront le jour dans le courant de l'année, n'oubliez donc pas d'activer et de consulter votre messagerie afin d'être informé de toutes les nouveautés qui vous sont destinées.

Guide des Usages du Numérique Etudiants 2011/12

PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS
univ-paris8.fr



UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS





Le compte numérique

Pour accéder à la plupart des services numériques offerts par l'université, vous devez préalablement activer votre compte numérique.

Activer votre compte numérique

- Dès le lendemain de votre inscription administrative vous pouvez activer votre compte
 1. Rendez vous sur <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>
 2. Identifiez-vous à l'aide des informations présentes sur votre carte d'étudiant (numéro d'étudiant et code confidentiel figurant sur le volet détachable).
 3. Mémorisez votre identifiant* et votre mot de passe.
 4. En cas de perte du mot de passe, il est toujours possible de refaire cette procédure à l'aide de ces mêmes informations

* L'identifiant est souvent composé de la première lettre du prénom suivi immédiatement du nom. Parfois, en cas de doublon, il peut être suivi d'un suffixe numérique (02, 03, ...).

L'identifiant est aussi appelé indifféremment « nom d'utilisateur » ou « login ».

Votre identifiant, unique, vous permet de vous connecter à l'ensemble des ressources qui seront mises à votre disposition, d'où son importance !



La messagerie étudiante



- Vous disposez d'une messagerie électronique : **prenom.nom@etud.univ-paris8.fr***, dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir les informations d'ordre pédagogique et administratif, des informations nécessaires lors des élections, ainsi que pour connaître les activités et les événements scientifiques, culturels ou sportifs de l'université.

Consulter vos messages

- L'accès à votre messagerie se fait au moyen de l'identifiant et du mot de passe obtenus lors de l'activation de votre compte numérique (voir page 10).
- Consultez vos messages en vous connectant à : <https://webmail.etud.univ-paris8.fr>

* Dans de rares cas de doublon, il peut exister des suffixes numériques (02, 03...) après le nom.



L'espace numérique de travail (ENT)

Dans le courant de l'année universitaire 2011-2012, l'université Paris 8 mettra à votre disposition un espace numérique de travail (ENT) qui vous offrira la possibilité d'accéder en ligne, au moyen d'une connexion sécurisée, à un ensemble de ressources, d'outils et de services numériques de l'établissement.

Un bureau nomade

Vous pourrez accéder à votre ENT à n'importe quel moment, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, dans ou hors de l'université, en vous authentifiant avec votre identifiant et votre mot de passe.

Un espace personnalisé

Afin de simplifier les accès à vos informations, vous retrouverez sur votre ENT uniquement les services qui vous concernent pour vous accompagner tout au long de vos études.

Les services numériques accessibles depuis l'ENT

Outre une plateforme pédagogique et des actualités, la plupart des services numériques présentés dans ce guide seront à terme accessibles depuis votre ENT, qui s'enrichira progressivement.

Dès la rentrée, vous pourrez notamment y consulter RESO8, un dispositif en ligne, complémentaire des outils et accompagnements à votre disposition au SCUJO-IP (service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle), pour vos recherches de stages, de jobs et d'emplois...de l'université au monde du travail.

Accéder à l'ENT en vous connectant à :

<https://ent.univ-paris8.fr>



La baladodiffusion (podcasting)

Fort de son expérience dans la formation ouverte et à distance (FOAD), l'université Paris 8 va mettre en place au cours de l'année universitaire 2011-2012 un service de baladodiffusion visant à compléter et à étayer votre formation, mais aussi à relayer l'information relative aux événements scientifiques et culturels.

Accès permanent et portabilité des informations

La baladodiffusion vous permettra, depuis Internet, de lire ou de télécharger des fichiers audio ou vidéo sur un ordinateur, mais également de les transmettre sur votre baladeur afin d'en disposer où et quand vous le souhaitez.

Evolution de la baladodiffusion à Paris 8

Les enregistrements concerneront dans un premier temps les cours ou les manifestations se déroulant dans les amphithéâtres puis, à la demande des enseignants, ils seront étendus aux principales salles de cours.

Accéder à la baladodiffusion en vous connectant à :

<http://podcast.univ-paris8.fr>



Les salles en libre-service

Le libre-service de la bibliothèque

- La bibliothèque met à votre disposition une centaine de postes informatiques, répartis dans différentes salles, qui sont tous reliés à une imprimante (noir et blanc).
- Les coûts d'impression peuvent être acquittés avec la carte qui sert également à payer les photocopies.
- Vous trouverez sous les tables des salles de lecture de la bibliothèque, couvertes pas le réseau WIFI, des prises électriques permettant de brancher votre ordinateur portable.

Le libre-service d'Informatique pour tous (IPT)

- Le libre-service d'IPT est composé de 2 salles (C 201 et C 202) disposant d'ordinateurs qui vous permettent de perfectionner vos connaissances et de faire des recherches sur Internet. Le responsable du libre-service est à votre disposition pour vous assister. Pour accéder à ce service, vous devez vous munir de votre carte d'étudiant.



Le WIFI

L'université Paris 8 vous propose une connexion gratuite à Internet par un réseau sans fil depuis votre ordinateur portable.



- Le déploiement de 75 bornes couvre la plus grande partie du campus (bibliothèque, amphithéâtres, salles de cours, cafétérias).

Se connecter au réseau sans fil

- L'accès à ce réseau se fait au moyen de l'identifiant et du mot de passe obtenus lors de l'activation de votre compte numérique (voir page 10).
- La connexion au réseau WIFI peut se faire au moyen d'un portail captif (page d'authentification) ou par les réseaux Eduroam/Eduspot ; réseaux qui permettent de se connecter à Internet depuis tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui en sont membres, en utilisant les paramètres de connexion de Paris 8.

Pour en savoir plus :

<http://wifi.univ-paris8.fr>



Les services de scolarité en ligne



Le C2I à Paris 8

L'université Paris 8 vient d'installer un nouveau logiciel de gestion des enseignements et des étudiants.

- Vous aurez accès progressivement à différents services autour de votre scolarité :



- la consultation de votre dossier administratif et pédagogique,
- la réinscription administrative,
- les inscriptions pédagogiques,
- les inscriptions aux tests d'anglais et d'espagnol,
- la consultation des notes et des résultats.

- Vous en serez informés par courrier électronique via la messagerie étudiante (voir page 11).
- Ces services seront accessibles via l'ENT (voir page 12) : <https://ent.univ-paris8.fr>

Tous les étudiants de Paris 8 régulièrement inscrits en licence, même sans obligation particulière, ont la possibilité de suivre les enseignements préparant au Certificat Informatique et Internet (C2I, voir page 8).

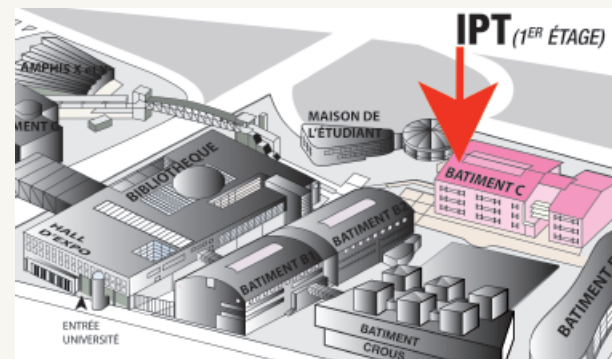
- Cette formation a été confiée à une structure transversale unique : Informatique Pour Tous (IPT), qui organise plus de 60 ateliers annuels en collaboration avec les responsables pédagogiques de licence sur l'adaptation des contenus aux spécificités propres de chaque département.
- Tous les étudiants inscrits aux cours d'IPT ont accès à une plateforme d'enseignement à distance, sur laquelle des ressources nationales ou propres à Paris 8, sont consultables.

Pour en savoir plus :

<http://c2i.univ-paris8.fr/>

Horaires d'accueil d'IPT

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.





Le portail documentaire

Depuis le 1^{er} avril 2011, la bibliothèque de Paris 8 vous accueille sur un nouveau portail documentaire qui, plus qu'un simple site Internet, vous propose des parcours documentaires adaptés selon vos d'études, des menus contextuels qui vous indiquent les choix possibles à chaque étape de votre recherche, ainsi que des outils d'aide auxquels vous pouvez recourir en permanence.



• Ce portail documentaire vous permet d'accéder rapidement et facilement à toutes les ressources et services en ligne de la bibliothèque :

- les catalogues des documents imprimés, audiovisuels, électroniques, ...
- les bases de données bibliographiques et factuelles,
- les ressources documentaires en texte intégral : revues électroniques, encyclopédies, thèses, documents numérisés, ...
- les services de questions/réponses qui vous mettent en contact avec un bibliothécaire de Paris 8 ou du réseau Ruedesfacs,
- le gestionnaire de bibliographies (Zotero),
- le service de prêt entre bibliothèques,
- la plateforme d'autoformation à la recherche documentaire et ses guides et tutoriels
- la visite virtuelle de la bibliothèque,
- les informations pratiques sur les horaires et les conditions d'accès et d'emprunt,
- une foire aux questions qui reprend celles qui sont le plus fréquemment posées et la réponse donnée,
- des sélections de sites par domaine qui complètent l'offre de la bibliothèque universitaire de Paris 8,
- les actualités de la bibliothèque



Le catalogue général de la bibliothèque universitaire



Description d'un livre

Le catalogue général vous permet de savoir quels livres, thèses, CD et DVD possède la bibliothèque de Paris 8. Il vous renseigne également sur leur localisation au sein de la bibliothèque, sur leur disponibilité ainsi que sur la possibilité de les emprunter ou de les consulter sur place.

Interroger le catalogue

Ce catalogue est librement accessible en ligne, à partir du site Internet de la bibliothèque : www.bu.univ-paris8.fr

Dans la « Recherche avancée », vous pouvez par exemple chercher les livres dont Victor Hugo est l'auteur [Auteur = victor hugo], ceux dont le titre contient le nom Victor Hugo [Mots du titre = victor hugo], ceux consacrés à Victor Hugo [Sujet = victor hugo] ou tous à la fois [Tous les mots = victor hugo]

Attention : les fautes d'orthographe ou les erreurs de frappe ne sont pas corrigées automatiquement.

N'oubliez pas de cliquer sur « Chercher » à droite de l'écran.

Dans la partie inférieure de l'écran de description d'un livre, vous trouverez :

1. le nombre d'exemplaires disponibles,
2. la salle dans laquelle il se trouve,
3. sa cote (classement sur le rayonnage de la salle),
4. s'il peut être emprunté ou non,
5. s'il est en cours de prêt (la date de retour prévue figure dans la dernière colonne de droite).

1	2	3	4	5
Bibliothèque	Localisation	Cote	Statut	Disponibilité
BU - Saint-Denis	SALLE BRUNE VF Français	880*10* MUG 7	Livre empruntable	Prêté jusqu'au 03/04/2012



Le compte lecteur

A quoi sert le compte lecteur ?

- Le compte-lecteur vous permet :
 - de visualiser la liste de vos prêts en cours et leurs dates de retour,
 - de réserver des documents,
 - de prolonger un prêt.
- Vous trouverez sur le site de la bibliothèque, à la rubrique Services/Prêt, davantage d'informations sur « comment réserver ou prolonger un ouvrage ».

Comment accéder à son compte lecteur ?

- Le compte-lecteur est accessible via le catalogue de la bibliothèque. Votre login est votre numéro d'étudiant. Votre mot de passe est votre code confidentiel à 4 chiffres.



La bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique a été lancée le 1er mars 2011. Elle vise à valoriser des ensembles documentaires pouvant servir d'appui à des travaux de recherche. Les documents numérisés sont ainsi préservés et mis à la disposition de tous. Ils proviennent des fonds de la bibliothèque et d'équipes de recherche de Paris 8.

- Les premiers corpus mis en ligne concernent l'histoire de l'Université, de Vincennes à Saint-Denis, depuis plus de quarante ans : les interventions filmées de la sociologue Maria-Antonietta Macciocchi, les enregistrements sonores du cinéaste Pier Paolo Pasolini, les manifestations politiques des années 70 et les tracts signés Michel Foucault ou Alain Badiou. Les carnets de voyage du géographe Jean Dresch qui a légué toutes ses archives scientifiques à la bibliothèque ont aussi été numérisés.
- Ces corpus comprennent des manuscrits, des affiches, des vidéos, des photographies, des manuscrits... et sont regroupés sur une plateforme de consultation accessible via le portail documentaire ou directement à l'adresse suivante :
<http://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/index.php>

- Vous trouverez également, dans leur intégralité, plus de 200 thèses soutenues à Paris 8 depuis 2006 (au format PDF).

Attention : tous ces documents sont protégés par le droit d'auteur.





Les ressources documentaires en ligne

La bibliothèque universitaire de Paris 8 met à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs de nombreuses ressources documentaires en ligne

- **des revues électroniques** (la bibliothèque est abonnée à 17 000 titres onéreux et référence dans son catalogue 10 000 autres titres gratuits),
- **des bases de données bibliographiques ou factuelles** (telles que Francis, Pascal, MLA, Psycinfo, FIAF, Kompass, Doctrinal Plus, Jurisclasseur, Academic search premier, Political science complete, ...),
- **la presse internationale en ligne** (Factiva comprend près de 10 000 titres dans 22 langues en provenance de 118 pays, dont des titres français tels que Le Monde. Plus de 800 titres sont disponibles dès publication, parfois même avant. Les dépêches de Dow Jones Reuters y sont aussi diffusées),
- **la collection des Que sais-je** (accessible via Cairn, sous l'onglet Encyclopédies de poche),
- **des ouvrages collectifs en sciences humaines et sociales** (accessibles via Cairn),
- **plus de 230 titres en informatique** dans différents domaines : technique, bureautique, PAO, etc.,
- **une encyclopédie en français** (l'Encyclopedia universalis),
- **des thèses** en texte intégral,
- **des sélections de sites Internet** par discipline.

Consulter les ressources documentaires :

- Pour accéder aux ressources documentaires en ligne, rendez-vous sur le site Internet de la bibliothèque universitaire : www.bu.univ-paris8.fr (rubrique « Rechercher »).
- Si vous vous trouvez hors les murs de l'université, l'identifiant et le mot de passe que vous avez obtenus lors de l'activation de votre compte numérique vous seront demandés (voir page 10).
- En cas de problème : accesdistant@listes.univ-paris8.fr



La plateforme d'autoformation à la recherche documentaire

Certains cursus comprennent un enseignement de méthodologie documentaire et, dans le cadre du Plan d'aide à la réussite, cette pratique tend à se généraliser.

- Afin de faciliter la formation de tous les étudiants, et en particulier des nouveaux inscrits, la bibliothèque et le département documentation de l'université ont élaboré une **plateforme d'autoformation à la recherche documentaire**.
- Vous y trouverez :
 - des tutoriels vous expliquant de façon très concrète comment utiliser une ressource ou un service de la bibliothèque,
 - des guides décrivant précisément les contenus des bases de données,
 - des cours de méthodologie documentaire qui peuvent être visionnés indépendamment ou en complément des enseignements.
- Ces outils d'autoformation vous aideront à mieux utiliser les ressources de la bibliothèque, à structurer votre démarche documentaire et donc à gagner un temps précieux pour vos études.
- Cette plateforme est accessible à partir du portail documentaire de la bibliothèque (voir page 18).



Le catalogue des revues imprimées et en ligne

La bibliothèque universitaire est abonnée à 17 000 revues électroniques et a sélectionné plus de 10 000 revues internationales gratuites. Elle souscrit également 1429 abonnements payants à des revues imprimées.

- La totalité de ces revues est référencée dans un catalogue accessible en cliquant sur le lien « revues en ligne » du portail documentaire.

Bon à savoir pour une meilleure consultation

- vous pouvez faire défiler une liste alphabétique ou entrer une clef de recherche précise,
- plusieurs critères de recherche vous sont proposés : titre, sujet, éditeur...
- les numéros de plusieurs années sont généralement proposés,
- différents sites sont parfois indiqués lorsque la revue est disponible en différents endroits,
- les numéros accessibles peuvent varier d'un site à l'autre,
- en procédant par choix successifs, vous arriverez au texte intégral de l'article que vous cherchez (le plus souvent au format PDF).

- Les liens à droite de l'écran sont destinés à vous renseigner sur les numéros disponibles lorsque la bibliothèque de Paris 8 est abonnée à la version imprimée ou sur la présence de ce titre dans d'autres bibliothèques universitaires de France (SUDOC).





Sitographie de Paris 8

Site principal de l'université www.univ-paris8.fr
Bibliothèque de l'université www.bu.univ-paris8.fr

Services numériques

Compte numérique <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>
ENT (espace numérique de travail) <https://ent.univ-paris8.fr>
Messagerie étudiante <https://webmail.etud.univ-paris8.fr>
Podcast/baladodiffusion <http://podcast.univ-paris8.fr>
WIFI <http://wifi.univ-paris8.fr>

UFR

AES - Economie et Gestion (AES-EG) <http://aes-ecoges.univ-paris8.fr>
Arts, philosophie, esthétique www-artweb.univ-paris8.fr
Culture et communication (CC) <http://com-media.univ-paris8.fr>
Droit www-droit.univ-paris8.fr
Textes et Sociétés www.univ-paris8.fr/ufr4
Langues et cultures étrangères LLCE-LEA www.univ-paris8.fr/ufr-langues
Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de l'Information et de la Communication (MITSIC) <http://mitsic.univ-paris8.fr>
Psychologie Pratiques Cliniques et Sociales (PPCS) www.psy.univ-paris8.fr
Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication / Français Langue Étrangère (SEPF) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr
Sciences du Langage (SDL) www.univ-paris8.fr/sdl
Territoires, Environnements, Sociétés (TES) www.univ-paris8.fr/uftrtes

Instituts

Institut d'enseignement à distance (IED) www.iedparis8.net
Institut d'études européennes (IEE) <http://iee.univ-paris8.fr>
Institut Français de Géopolitique (IFG) www.geopolitique.net
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr
IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr

Divers

Bibliothèque numérique <http://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/>
Certificat Informatique et Internet (C2I) <http://c2i.univ-paris8.fr>
Reso 8 (offres d'emplois et de stages) www.univ-paris8.fr/scuio/reso8
Service Formation Permanente (FP) www.fp.univ-paris8.fr
Service Universitaire de Formation Initiale et Continue pour l'Enseignement (SUFICE) www.univ-paris8.fr/sufice
Carthothèque <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/>



Droit des usagers et identité numérique



Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.

Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et incessible. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et service en ligne de l'Université.

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;

- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Lois 90-615 du 13 juillet 1990 et 92-1336 du 16 décembre 1992) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.



Droit des usagers et identité numérique



L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités [wikipedia].

En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?

La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).

Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'université et participez au réseau des anciens.

Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnelle. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. A travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-957 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques. Si l'utilisateur respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.

L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.

Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■

Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✓				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✓ (parfois sous conditions, souvent avec restrictions)	✓ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✓ (généralement sous conditions et restrictions)	✓ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✓	✓	✓	✓	Linux OpenOffice.org Firefox



Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

Rue des facs s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Il est proposé par les bibliothécaires de 23 établissements documentaires d'Île-de-France* et couvre tous les domaines du savoir : philosophie, littérature, langues et linguistique, sciences humaines et sociales, histoire et géographie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, médecine et odontologie, pharmacie et cosmétologie, sciences exactes.

Les questions, formulées sur le site [ruedesfacs.fr](http://www.ruedesfacs.fr) reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Cependant, en fonction de la complexité de la question, un délai plus important peut être nécessaire.

Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). Rue des facs peut également fournir des références bibliographiques (jusqu'à une dizaine de références) mais ne traite pas les bibliographies de façon exhaustive.

Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris ■

* - Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne

- Des bibliothèques interuniversitaires : Bibliothèques Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé,

- D'autres institutions documentaires : Bibliothèque des langues et civilisation (BULAC), Sciences Po, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, INHA, Bibliothèque du Musée du Quai Branly

<http://www.ruedesfacs.fr/>



Les CROUS d'Île-de-France partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, son rôle consiste à améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers ses 7 missions permanentes :

- ↳ Les bourses
- ↳ Les aides financières et sociales
- ↳ Le logement étudiant
- ↳ La restauration universitaire
- ↳ L'action culturelle
- ↳ Les annonces de jobs
- ↳ L'accueil international

Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

570 000 étudiants sur les 3 académies
Près de **100 000** boursiers gérés
10 millions de repas servis par an
Plus de **80** résidences universitaires
1900 agents au service de votre réussite

Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

www.crous-paris.fr
www.crous-versailles.fr
www.crous-creteil.fr ■





Glossaire



Annuaire (LDAP) → Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat → Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus → Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog → Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel → Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i → Certificat Informatique et Internet. Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal → Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation

des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) → Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat → Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte → Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) → Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

Espace de stockage → Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) → Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) → Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) → Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) → Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion → Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) → Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast → Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail → Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif → Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection → Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) → Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) → Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) → Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe → Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence → Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail → Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi → Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki → Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.



Webographie

→ SITES INSTITUTIONNELS

UNPIdf : www.unpidf.fr

Educnet : www.educnet.education.fr

Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr

CNIL : www.cnil.fr

→ SITES PARTENAIRES

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr

CROUS de Paris : www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr

CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr

→ C2i (CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

→ CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE ÉTUDIANTE

Informations : cinume.unpidf.fr

→ AUTRES RESSOURCES

Canal-U, vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org

IUT en ligne : www.iutenligne.net

→ RUE DES FACS

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdf : www.ruedesfacs.fr

→ DROITS DES USAGERS

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

→ LOGICIELS LIBRES

Framasoft : www.framasoft.net

→ CANAL-U : LA VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

→ UNT : (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES) Les Universités numériques thématiques (UNT)

ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

→ UNT (UNIVERSITÉS NUMÉRIQUES THÉMATIQUES)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr

AUNEGE (économie et gestion) : www.auneg.org

UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org

UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr

UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu

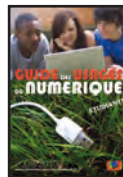
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr

UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr

UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr



GUN
2008/2009



GUN
2009/2010



GUN
2010/2011



GUIDE DES USAGES DU NUMÉRIQUE • 4^e édition - juillet 2011 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdf) par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Jean-Claude Colliard • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, communication et SCD des établissements de l'UNPIdf • Conception graphique : Adeline Clère, ade_l_c120@yahoo.fr • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, 3 rue de l'Industrie, 25112 Baume-les-dames, • ISSN 1968-6390



Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



www.univ-paris1.fr • www.u-paris2.fr
 • www.univ-paris3.fr • www.paris-sorbonne.fr •
www.parisdescartes.fr • www.upmc.fr
 • www.univ-paris-diderot.fr • www.univ-paris8.fr •
www.dauphine.fr • www.u-paris10.fr • www.u-psud.fr
 • www.u-pec.fr • www.univ-paris13.fr • www.univ-mlv.fr •
www.univ-evry.fr • www.uvsq.fr • www.ensiie.fr
 • www.inalco.fr • www.u-cergy.fr
www.univ-paris-est.fr



MAIRIE DE PARIS

